



La distribution des films dans les salles : *2 fast 2 furious* ?

Alexis Dantec (OFCE) et Florence Lévy-Hartmann (GEM)

Avec 175,65 millions d'entrées en 2005, la fréquentation des salles marque un net recul par rapport à l'année précédente (195 millions de billets vendus). 2004 représentait toutefois une année record et 2005 constitue tout de même la 4^{ème} meilleure performance depuis vingt ans en France en termes de fréquentation.

Malgré la multiplication de l'offre culturelle et de divertissement (Satellite, TV numérique, TNT, jeux vidéo, etc...) et des possibilités concurrentes de visionnage des films (DVD, VoD, P2P, etc...) le film en salle se porte globalement mieux sur la période 2001-2005 (fréquentation annuelle moyenne de 183,26 millions) que sur la période 1996-2000 (155,19 millions de spectateurs annuels en moyenne). Parallèlement, la production de film est florissante en volume en France sur la période récente, passant de 134 films agréés en 1996 à 203 en 2004.

La production et l'exploitation de longs-métrages affichent donc leurs bonnes santé. Au contraire, le segment de la distribution suscite de lourds questionnements. L'inquiétude est d'autant plus vive que la distribution constitue un maillon clé de l'économie du cinéma : le distributeur se fait l'intermédiaire entre le producteur et l'exploitant, il prend en charge la promotion du film, la duplication des bobines et gère la stratégie d'exposition de ces copies en salles.

De plus en plus d'œuvres...

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, après une longue période de baisse¹, le nombre de films projetés chaque année sur les écrans français croît régulièrement : 370 en 1990, 544

¹ Le nombre de films présentés sur les écrans français a diminué très nettement au long des années soixante-dix et quatre-vingt. Alors que 707 films étaient proposés aux spectateurs français en 1975, l'offre n'était plus constituée que par 370 films en 1990, à peine plus de la moitié.

en 2000 et enfin 560 en 2004. L'évolution semble heureuse, en particulier au regard de la diversité culturelle.

Il faut toutefois que cette diversité produite corresponde à une diversité consommée : les films doivent pouvoir être présentés dans de bonnes conditions d'accès au public et, surtout, ne pas « s'étouffer » les uns les autres. Le nombre d'écrans est en effet fixe à court terme², et en croissance limitée sur le moyen terme (de 4518 en 1990 à 5302 en 2004). En d'autres termes, les films, de plus en plus nombreux et exploités sur un petit nombre de semaines, sont en concurrence pour l'occupation de ces écrans.

Alors que le nombre de films sortants en première exclusivité a progressé de 51% entre 1990 et 2004, le nombre d'écrans actifs n'augmentait que de 17%. Ainsi, même si le tirage de copies n'avait pas augmenté, cette croissance de l'offre de films est une première source d'encombrement des écrans français.

... mais aussi de plus en plus de copies par oeuvre

Mais le nombre total de copies d'exploitation tirées a augmenté de plus de 75% entre 1996 et 2004 ; le tirage moyen d'un film est passé de 112 à 136 copies sur la même période. Cette poussée est donc nettement plus forte que celle du nombre de films.

Si l'on définit le taux de pression des copies comme le rapport des copies en circulation sur le nombre d'écrans français actifs, ce dernier s'est considérablement accru. Celui-ci passe de 9,6 copies par écran en 1996, à 12,9 en 2000 et même 14,3 en 2004. La pression des copies s'est donc considérablement renforcée – de près de 50% en moins de dix ans.

Tableau n°1. Evolution de la pression des copies sur les écrans français 1996-2004

	Nombre de films	Variation du nombre de films	Nombre de copies	Variation du nombre de copies	Taux de pression des copies par écran	Variation de la pression des copies sur les écrans
1996	386		43 344		9,6	
2000	544	+ 40,9%	66 297	+ 53%	12,9	+ 34,4%
2004	560	+ 2,9%	75 907	+15,5%	14,3	+ 11,3%

Au total, les écrans sont donc pris en ciseau entre une augmentation du nombre de production et du nombre de copies d'exploitation de chacun des films. Les conditions générales d'exposition des films se sont nettement dégradées : le film en salles devient un produit de

² L'offre d'écrans est en effet liée à l'évolution du parc des salles qui est fixe à court terme car elle nécessite des investissements répartis sur plusieurs années. Ainsi, même entre 1998 et 2000, période de fort dynamisme dans les investissements liée à l'essor des multiplexes, le nombre d'écran ne progressait que de 3 à 4,5% par an.

plus en plus jetable, et jetable de plus en plus vite. Mais cette évolution moyenne est-elle identiques pour tous les films ? Certains films tirent-ils mieux leur épingle du jeu ?

Les blockbusters « usual suspects »

L'idée commune veut que la progression des tirages moyens en France ait été nourrie de l'inflation du nombre de copies des *blockbusters*, au détriment donc de l'exposition des films plus modestes. Si seuls 4 films ont été édités sur plus de 600 copies en 1996, ils étaient 23 en 2004 à l'être. De même, depuis 2002, les sorties les plus importantes couvrent plus de 900 écrans, des combinaisons impensables dix ans plus tôt.

Pourtant, ces larges combinaisons représentent finalement une part stable du nombre total de copies en circulation : les dix plus grosses sorties représentaient plus de 5000 copies en 1996 contre près de 8000 en 2002, soit dans les deux cas environ 11% des copies en circulation. De même, les 23 plus grosses sorties représentent 22% des copies en circulation tant en 1996 qu'en 2004. En effet, l'inflation des copies concerne tous les types de combinaisons : les larges événements couvrant tout le territoire, mais aussi les sorties plus modestes de films plus difficiles.

Et au final, la progression des tirages a autant bénéficié aux gros qu'aux petits films, qui ont eux aussi étendu leurs combinaisons de sorties. Ainsi 39% des films sortis en 1995 l'étaient sur moins de 10 écrans, mais en 2004 seuls 29% des films ont connu ce type de sortie. Les sorties confidentielles sont de moins en moins nombreuses car les petits films ont fortement augmenté leur nombre de copies.

Et si les tirages moyens ont bien progressé ces dix dernières années, la concentration des copies ne s'est pas spécifiquement accrue. L'encombrement des écrans n'est pas plus due aux *blockbusters* qu'aux petits films.

« Le déclin de l'Empire Américain »

Qu'en est-il de l'évolution des tirages en termes de pays d'origine ? Là encore les chiffres peuvent surprendre. Ce ne sont pas les films américains qui ont le plus bénéficié de l'accroissement des tirages entre 1996 et 2004. Si le nombre de copies en circulation a augmenté sur la période de plus de 75%, les copies de films français ont progressé de 120% contre seulement 54% pour les copies de films américains. Ce sont d'ailleurs les films de pays tiers qui profitent le plus du phénomène, avec une hausse de 158% des copies en circulation.

Ainsi, le taux de pression des copies sur les écrans est bien plus faible pour les films tiers (1,7 en 2004) que pour les films français (5,7 en 2004) et américains (6,9 en 2004), mais la croissance depuis 1996 de ce taux de pression est sensiblement supérieure pour les films tiers (+ 120%) que pour les films français (+ 88%) et surtout que pour les films américains (+ 31%).

A l'évidence, les distributeurs de films tiers et français ont mis en œuvre depuis 2000 environ des stratégies d'imitation de la politique de distribution des films américains, qui avait initié le mouvement dès les années 1990.

Tableau n°2. Pressions sur les écrans des films français et américains

	Films projetés en 2004	Copies en circulation en 2004	Taux de pression sur les écrans 2004	Variation du taux de pression 96-04
Films français	239	30362	5,7	+ 88,5%
Films américains	168	36435	6,9	+ 31,7%
Films du reste du monde	153	9109	1,7	+ 121%
Total	560	75907	14,3	+ 49,6%

La pression des films américains demeure donc supérieure à celle des autres films, néanmoins les évolutions de ces dix dernières années et l'augmentation régulière des tirages tendent à un rééquilibrage de cette dissymétrie plus qu'à une accentuation de la pression américaine sur nos écrans.

« Un petit jeu sans conséquences » sur les pratiques cinématographiques ?

Peut-on tracer des liens entre les évolutions de la distribution des films et leurs succès ?

D'abord, la concentration des copies des plus importantes sorties est restée stable ces dix dernières années, à l'image de la concentration de la fréquentation sur les plus gros titres. Les dix (respectivement vingt) films les plus performants représentaient 29,6% (44%) des entrées en 1996, contre 26,2% (38,8%) en 2004.

Les tirages des *blockbusters* ont augmenté, comme leurs fréquentations en termes absolus, mais ces films représentent ces dix dernières années une part stable des copies en circulation et des entrées en salles.

Surtout, l'évolution des entrées selon la nationalité des films peut être rapprochée des évolutions des tirages en termes de nationalité. Entre 1996 et 2000, ce sont les films américains qui ont nettement accru leur pression sur les écrans français, et ce sont eux qui affichent les meilleures performances en termes de part de marché. En revanche, entre 2000 et

2004 les films français augmentent considérablement leur taux de pression, période correspondant à de meilleurs résultats des films français dans les salles.

Tableau n°3. Relation entre la pression des copies et les performances des films français et américains, 1996-2004

	Films français				Films américains			
	Taux de pression	Croissance	Part de marché	Croissance	Taux de pression	Croissance	Part de marché	Croissance
96	3		37,5%		5,2		54,3%	
00	3,3	+ 8,9%	28,5%	- 24%	7,9	+ 51,4%	62,3%	+ 14,7%
04	5,7	+ 73%	39%	+ 36,9%	6,9	- 13%	47,4%	- 23,9%

Que faire ?

On sait que le rapport entre les distributeurs et les exploitants est complexe³. Plus que la baisse de la fréquentation annuelle, ce qui inquiète c'est la dégradation des conditions d'exposition des films en salle due à cette rotation accélérée et à la stratégie commerciale d'offre saturante, consistant à sortir un film sur le plus grand nombre de copies possible, qui touche maintenant tous les segments de la production. Doit-on pour autant réglementer le nombre de copies par film ? La disparition des quotas en salle en Corée montre que ce type de contrainte est difficile à imposer dans un contexte commercial sous pression.

³ Voir Dantec A., *Annuel du Cinéma 2004*, Paris, les fiches du cinéma, 2004.